



Volontariat de service civique

Inventaires de la flore et lutte contre les espèces végétales invasives

Réserve naturelle des terres australes françaises

Crozet, Kerguelen & Amsterdam - 2017/2018

TYPE D'OFFRE :

Trois postes sont à pourvoir :

- 1 poste de volontariat de service civique de 14 mois sur l'île de la Possession à Crozet (Terres australes et antarctiques françaises).
- 1 poste de volontariat de service civique de 14 mois sur l'archipel de Kerguelen (Terres australes et antarctiques françaises).
- 1 poste de volontariat de service civique de 14 mois sur l'île d'Amsterdam (Terres australes et antarctiques françaises).

Dates : de fin octobre 2017 à fin décembre 2018.

Base : 39h/semaine.

Niveau d'études : bac + 3 minimum

Expérience exigée : 3 ans minimum dans la gestion d'espaces protégés et/ou suivis botaniques

Aucune limite d'âge pour candidater.

Salaire : 1 010 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les TAAF. Poste nourri et logé)

Dépôt des candidatures : Avant le 19 mars 2017

DESCRIPTION DE L'OFFRE :

Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses, est placé sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle des Terres australes françaises.

La Direction de l'Environnement (DE) est chargée de la politique environnementale des TAAF sur l'ensemble des districts. En son sein, le service de la réserve naturelle est en charge de définir et de mettre en place la politique environnementale applicable sur la réserve naturelle par la mise œuvre de son plan de gestion.

Dans ce cadre, le volontaire civique :

- met en œuvre des protocoles de lutte contre les espèces végétales introduites ;
- mène des inventaires et des suivis sur les communautés végétales et la flore native et introduites ;

Les missions sont essentiellement des missions de terrain.

Ce poste est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur, et sous la responsabilité du directeur de la réserve naturelle. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant le préfet, et encadré par un agent de l'équipe de la réserve affecté au siège.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Préparation de la mission de terrain (2 semaines avant le départ, à La Réunion):

- Formation sur les TAAF et la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises
- Formation sur la flore de Crozet/Kerguelen/Amsterdam et sur la mise en œuvre des protocoles
- Participation à l'organisation logistique de la campagne de terrain

Mise en œuvre des protocoles sur le terrain :

- Réalisation des protocoles inventaires et observatoires pour la flore et les communautés végétales
- Suivi de la résilience de la végétation suite à l'éradication des ovins & bovins (Kerguelen & Amsterdam)
- Réalisation des inventaires des espèces végétales introduites sur les bases
- Organisation et mise en œuvre des protocoles de lutte et de suivi des espèces végétales introduites
- Mise en œuvre et suivi des procédures de biosécurité
- Saisie des données de terrain dans la base de données
- Rédaction des comptes-rendus de mission
- Le personnel de la réserve est amené à encadrer les sorties hors base des personnes de passage sur l'île et tout particulièrement des touristes lors de la présence du Marion Dufresne
- Le personnel de la réserve s'attache au cours de sa mission à sensibiliser à l'environnement l'ensemble des personnes présentes sur l'île. Des phases de présence sur base sont dédiées à la sensibilisation à l'environnement du personnel en place (militaires, contractuels techniques, scientifiques, etc.)
- Il peut être amené à accompagner le chef de district dans les projets liés à l'environnement, et plus particulièrement les actions du plan de gestion de la réserve naturelle
- Il devra également permettre d'analyser et rendre compte des problématiques environnementales constatées
- Participation aux tâches collectives de la base
- Participation à la dépollution des sites
- Contribution à la gestion des transits pédestres et à la mise en œuvre d'actions visant à limiter l'impact du piétinement sur la végétation
- Soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques de la Réserve

PROFIL CANDIDAT(E) :

- Bonne connaissance de la flore métropolitaine et européenne
- Des connaissances dans la flore subantarctique seraient un atout
- Expérience de terrain dans la mise en œuvre de protocoles de suivi et d'inventaire de la flore
- Expérience de terrain dans la mise en œuvre de protocoles de lutte contre les espèces végétales introduites
- Expérience de travail en aire protégée et en particulier au sein de réserves naturelles
- Très bonne condition physique et habitude à travailler dans des conditions climatiques difficiles
- Maîtrise des outils informatiques usuels
- Des compétences dans l'utilisation de bases de données et SIG seraient un atout
- Bonnes compétences rédactionnelles et relationnelles

- Dynamisme, sens de l'organisation et rigueur
- Bon relationnel au sein d'un groupe, aptitude à travailler en équipe et en autonomie
- Aptitude à encadrer un groupe et à transmettre un message de sensibilisation à l'environnement au quotidien.

Pour candidater : adresser CV et lettre de motivation sur l'adresse
recrutement.environnement@taaf.re
en précisant impérativement dans l'objet du message : VSC FLORE, nom, prénom
au plus tard le 19 mars 2016

ORGANISME

Nom : Collectivité des Terres Australes et Antarctiques Françaises

Adresse : Rue Dejean

Ville : 97410 Saint-Pierre

Site internet : www.taaf.fr